



POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES APPEL A LA GREVE LE 25-26 JANVIER

Après les provocations de Monsieur le Maire sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire, les fermetures des services, la casse des services publics, les dégradations de nos conditions de travail, la non reconnaissance du travail des salariés, il est urgent de se mobiliser.

A la Mairie, les salaires et les conditions de travail ont été sacrifiés depuis des années. C'est pourquoi la CGT des Territoriaux de Rouen a déposé un préavis de grève le 25 et 26 Janvier, correspondant aux attentes de tous les salariés et demande :

- Une hausse de notre pouvoir d'achat avec la revalorisation du régime indemnitaire et la remise à plat du RIFSEEP en prenant compte de la reconnaissance des qualifications et des métiers,
- La remise à plat de l'attribution du CIA individuel et collectif,
- La résorption des emplois précaires,
- La gratuité des transports urbains pour l'ensemble des agents de la ville et du CCAS de ROUEN,
- La revalorisation de la valeur faciale du titre repas,
- L'augmentation de la subvention du COSC pour l'intégration des agents horaires dans le calcul,
- La hausse de la participation employeur à la mutuelle,
- Le maintien constant des effectifs dans les services par rapport aux charges de travail,
- La suppression des quotas pour les avancements de grades, plus de ratios,
- La nomination immédiate des agents lauréats des concours ou examens professionnels,
- La mise en place de jours de congés exceptionnels pour compenser la journée de carence en cas d'arrêt maladie,
- La reconnaissance de tous les accidents de services et des maladies professionnelles,
- Le refus systématique des mises en retraite pour invalidité lors des commissions de réformes.

**LA CGT appelle tous les salariés de la Ville de Rouen et
du CCAS à se mettre en grève
les journées du 25 et 26 Janvier.**

**On appelle à un rassemblement massif devant l'Hôtel de
Ville pour faire entendre notre mécontentement le
Vendredi 25 Janvier à partir de 11h30.**